

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 120 (1994)
Heft: 15/16

Artikel: L'architecte et l'Université
Autor: Lezzi, Sigfrido / Mestelan, Patrick / Steinmann, Martin
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-78328>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 24.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'architecte et l'Université

A propos du rapprochement entre les écoles d'architecture de l'Université de Genève et de l'EPFL, autrement dit de la formation des futurs architectes, nous nous sommes entretenus avec les responsables concernés à Lausanne et à Genève, soit les professeurs Martin Steinmann et Patrick Mestelan, du Département d'architecture de l'EPFL, et Riccardo Mariani, de l'EAUG.

Sigfrido Lezzi pour IAS: *Après bien des hésitations, le Conseil des Ecoles polytechniques fédérales et le Département de l'instruction publique du canton de Genève ont entériné et rendu public leur accord pour un enseignement commun de l'architecture. Pourriez-vous, en quelques mots, nous expliquer les caractéristiques de cet accord?*

Patrick Mestelan, futur chef du Département d'architecture de l'EPFL dès octobre 1994: Commençons par rappeler la chronologie des faits. C'est sous l'impulsion des présidents Bernard Vittoz pour l'EPFL et Luc Weber pour l'Université de Genève, qu'un rassemblement des deux écoles d'architecture a d'abord été envisagé. Et ce, par le biais d'un plan d'études commun qui prévoyait un premier cycle d'études à Lausanne et un deuxième cycle partagé entre les écoles de Lausanne et Genève: l'architecture, l'histoire de l'architecture et la construction étant dévolus à l'école de Lausanne, tandis que Genève assurerait la formation en aménagement du territoire, urbanisme et sauvegarde du patrimoine. Quant à l'enseignement du troisième cycle, il devait être organisé conjointement par les deux établissements. Or outre ce dernier point, cet accord n'a, comme vous le savez, pas été retenu.

Martin Steinmann, chef du Département d'architecture de l'EPFL: Ce premier projet présentait plusieurs inconvénients, entraînant des remises en question quant aux problèmes de gestion notamment.

Et puis, le projet n'a pas trouvé l'aval des politiciens.

P.M.: Il faut dire aussi que plusieurs changements sont intervenus alors qu'on étudiait ce rapprochement des deux écoles: une nouvelle conseillère fédérale a été élue, le président de l'EPFL a mis un terme à ses activités et la composition du Conseil des Etats du canton de Genève a été modifiée. Toute une série d'événements dont la coïncidence a finalement eu raison de la sérénité nécessaire au travail entrepris.

Riccardo Mariani, président de l'Ecole d'architecture de l'Université de Genève: Je peux affirmer, sans aucune hésitation, que les deux Hautes écoles d'architecture ont su trouver de manière rapide et efficace un accord de coordination pour l'enseignement de l'architecture en Suisse romande. Les caractéristiques de cet accord sont assez simples, et entraînent une rationalisation normale des énergies employées. En effet, dès que la formation de l'architecte a été reconnue comme pouvant se faire sur plusieurs niveaux, chacune des deux Hautes écoles a pu mieux cibler ses centres d'intérêts. Par conséquent, l'EPFL travaille sur la formation d'un architecte proche des méthodes de l'ingénieur civil; tandis que l'Institut universitaire d'architecture de Genève s'oriente vers un spectre plus large où sont présents, dans une proportion équilibrée, les intérêts pour le paysage, la sauvegarde du patrimoine bâti, l'urbanisme et les arts appliqués à l'architecture.

IAS: *Avant la conclusion de cet accord, M. R. Mariani avait toutefois élaboré un projet d'enseignement de l'architecture pour l'école de Genève. Pouvez-vous nous dire quelles en étaient les caractéristiques et si cette réflexion a influencé le projet d'enseignement retenu?*

R.M.: Comme tous les enseignants de l'Ecole d'architecture de l'Université de Genève, j'avais effectivement des idées concernant un nouveau projet d'enseignement. L'important est de comprendre que dans un système de collaboration forte et à partir de l'idée de concentration des énergies, il est possible d'atteindre des niveaux d'enseignement plus élevés. Tout le monde sait qu'outre de la sienne propre, le deuxième étage d'une fusée profite encore de l'énergie de l'élément précédent. Or c'est ainsi qu'il faut concevoir une école de deuxième et troisième cycles: la condition primordiale est la collaboration et l'échange d'énergies.

IAS: *Très souvent, pour justifier le rapprochement entre les deux écoles, on a évoqué les économies financières liées à un tel projet. Cette préoccupation n'a-t-elle pas relégué l'aspect pédagogique de la question au second plan?*

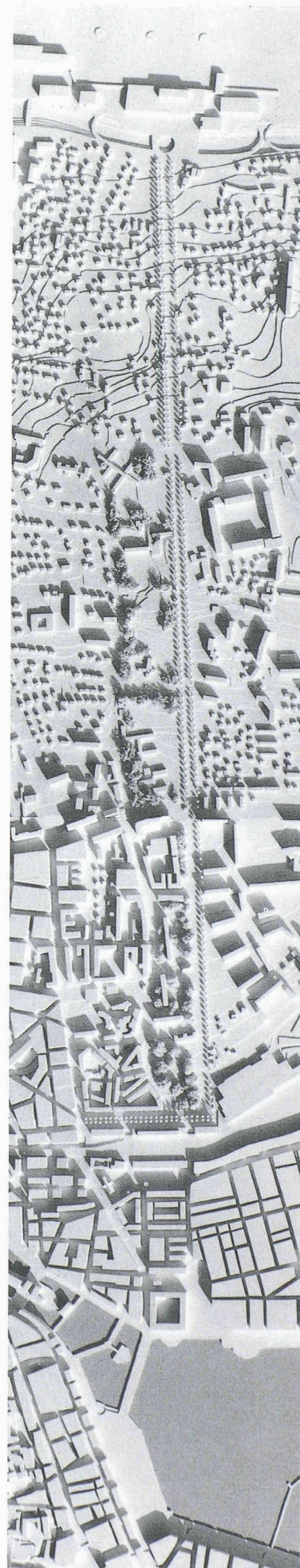
R.M.: Dans le rapport entre pédagogie et économie, on retrouve ce que chaque architecte sait bien s'agissant d'un projet: que si les critères économiques sont certes très importants, ils ne sont pas déterminants. L'essentiel relève de l'idée et on connaît des œuvres d'art réalisées avec très peu d'argent. Ainsi, l'architecture ne saurait devenir riche du seul fait que sa «peau» est enrichie.

M.S.: Le regroupement en question est aussi issu d'une volonté du Département fédéral de l'in-

térieur et de son responsable des Ecoles, M. Ursprung. D'une manière générale en effet, la Confédération tente de recentrer l'enseignement prodigué en Suisse, pour éviter les parallélismes trop poussés entre écoles. Car c'est un non-sens de développer le même enseignement, du droit ou des disciplines commerciales par exemple, dans deux, trois ou quatre écoles. D'où cette volonté de regrouper, puis de restructurer et enfin de rechercher les synergies les plus performantes, par le biais d'une meilleure définition des champs de recherche et d'enseignement. Toute une série de regroupements ont déjà été opérés dans ce sens: entre l'EPFL et l'Université de Lausanne, en mathématiques, physique ou chimie, par exemple, et cela peut aller jusqu'à la fermeture de certains départements, comme c'est le cas des écoles de pharmacie de Berne et de Zurich, fermées au profit de celle de Bâle. Précisons encore que toutes ces restructurations ne relèvent pas uniquement de considérations économiques, mais s'inscrivent dans la perspective d'un meilleur regroupement des forces. Si les problèmes budgétaires sont en effet transitoires, la démarche engagée pour l'enseignement subsistera quant à elle, car c'est une approche aujourd'hui indissociable d'une recherche de la performance et de la compétitivité. Et, pour nous, le plan d'études actuel est un acquis minimal, en ce sens qu'il voit le jour dans une conjoncture économique difficile.

IAS: *Si j'ai bien compris, en Suisse romande, l'enseignement de l'architecture se répartira en deux domaines: l'urbanisme à Genève et l'architecture à Lausanne. Pour les professeurs en charge, cela veut dire que le contenu de leur enseignement, je pense notamment aux exercices dans les ateliers de projets, devra tenir compte de cette*

*Projet de diplôme d'architectes EPFL, 1993
«Une nouvelle route pour Genève»
Etudiants: S. Bernasconi / T. Suchet*



nouvelle donne. Si, par hypothèse, certains enseignants s'opposent à ces changements en estimant que l'on ne peut pas dissocier les deux approches, aurez-vous les moyens de les obliger à se conformer à cette nouvelle situation?

R.M.: Il n'est pas exact de considérer l'accord entre Genève et Lausanne comme une répartition des forces entre urbanisme et architecture. Les positions sont bien plus nuancées et le projet est le produit des forces les plus dynamiques des deux Hautes écoles. Certains éprouveront sans doute des difficultés à s'insérer dans ce nouvel enseignement, mais une école n'étant pas une caserne, chacun y trouvera certainement aussi la possibilité d'investir son savoir et son expérience. Il faut en outre considérer qu'un vrai professeur se double d'un vrai «nomade», et que l'École ne saurait être assimilée à une usine.

M.S.: Il faut clairement distinguer entre les déclarations destinées au monde politique et la réalité des choses. Car, si vous considérez le contenu de l'enseignement prévu à Lausanne selon ce qui a été dit, celui-ci serait établi pour former des ingénieurs du bâtiment, alors que tout le reste serait dispensé à Genève. Concrètement, l'accord prévoit que certains cours d'urbanisme seront donnés à Genève, mais nous avons aussi à Lausanne des cours d'urbanisme et d'aménagement du territoire. Il va également de soi que chaque travail d'atelier ou de diplôme effectué dans notre école s'insère dans une problématique urbaine ou d'aménagement du territoire. En vertu de toutes ces raisons, il s'agit donc de nuancer les propos avancés.

P.M.: A bien examiner l'état actuel des choses, on doit admettre que le partage envisagé

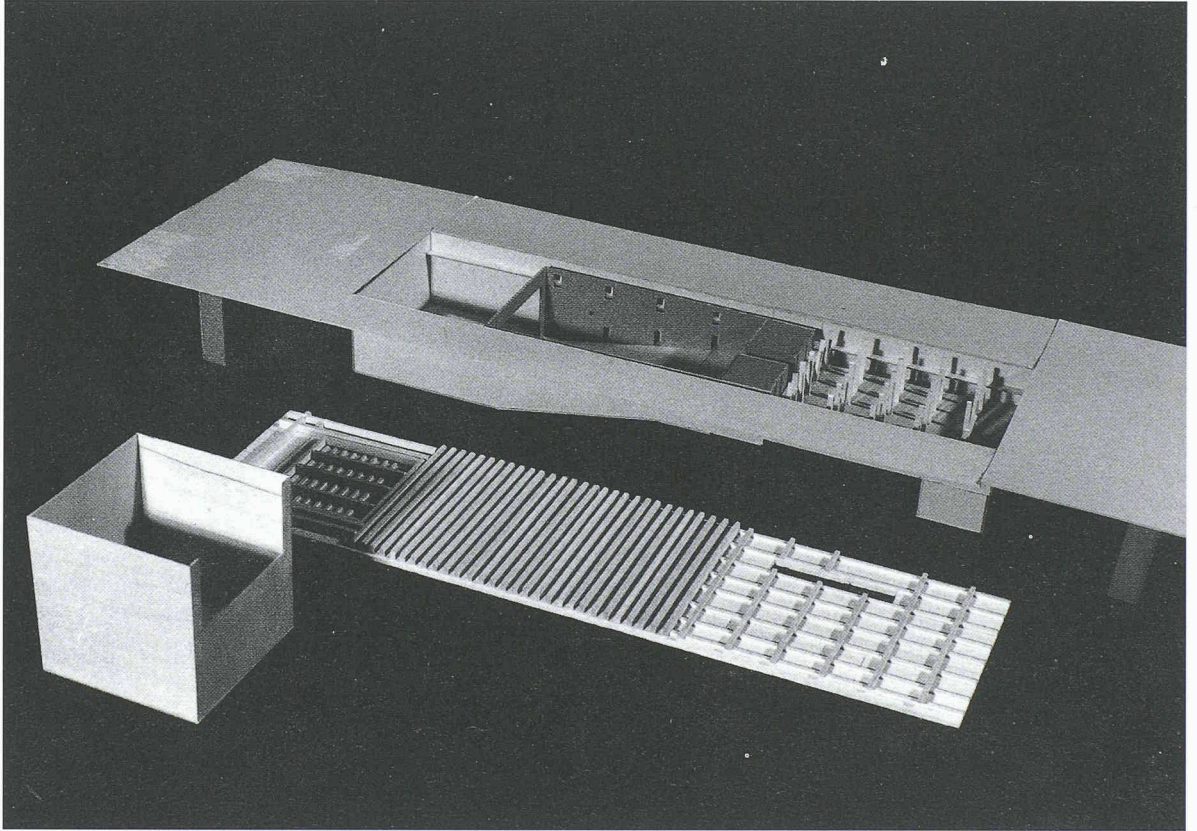
entre les deux écoles n'est pas équitable. Et cela, je crois que vous-même l'avez compris. Car, s'il est clair que l'EPFL éprouve des difficultés d'ordre économique, celles de Genève sont d'un tout autre ordre. Cet accord ampute l'école de Genève d'un premier cycle d'études qui est, lui, fondamental pour une école, alors qu'en ce qui nous concerne, l'EPFL a réussi à maintenir cette première phase d'études à Lausanne. Si notre école d'architecture est mêlée aux problèmes de son homologue genevoise, nous vivons ces difficultés de manière plus sereine. On constatera en effet que notre département conserve intacte la structure de son enseignement, quand bien même nos moyens se voient redimensionnés. Or cela n'est pas le cas de l'école de Genève, puisqu'elle a dû se séparer de son premier cycle et que pour des raisons économiques, elle doit se recentrer dans un cadre qui prend une allure de sanction pour elle. Le regroupement oblige en effet l'école genevoise à assurer une certaine performance en matière d'enseignement sur la ville et le territoire ou encore pour l'étude du patrimoine bâti, soit dans tous les domaines où elle a toujours tenté de se distinguer, afin de garantir un nombre minimum d'étudiants.

IAS: Concrètement donc, dès le mois d'octobre de cette année, les nouveaux étudiants en architecture devront obligatoirement s'inscrire à Lausanne, après quoi ils pourront, au bout de deux ans de formation de premier cycle, choisir de se rendre à Genève, pour parfaire un deuxième cycle de trois ans en urbanisme. Ne pensez-vous pas que ces conditions pénaliseront l'école de Genève, les étudiants n'étant pas forcément disposés à déplacer leur lieu de séjour, en tout cas pas aussi facilement que l'on semble le croire. Ou encore, ces

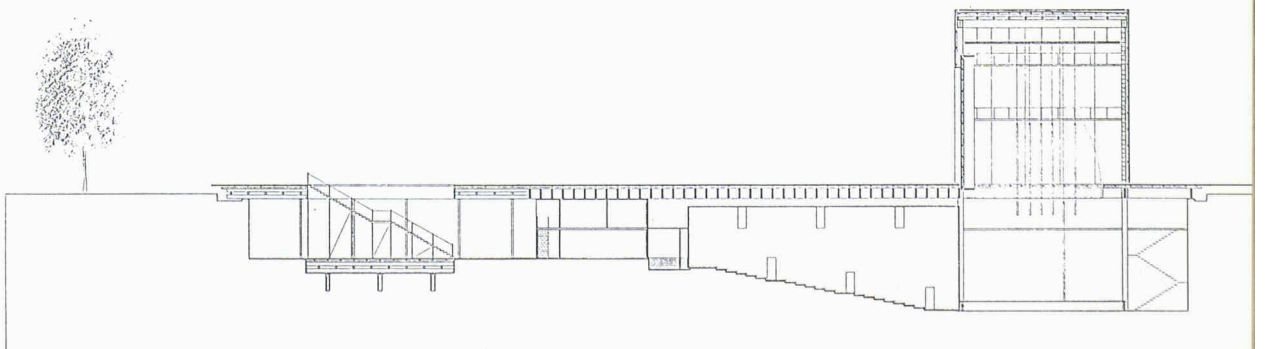
futurs architectes seront-ils prêts à troquer leur diplôme d'une école polytechnique fédérale pour celui d'un établissement universitaire cantonal?

R.M.: J'insiste sur le fait que l'étudiant qui a fait son premier cycle à Lausanne ne quittera pas cette école que pour étudier l'urbanisme à Genève, mais que deux types d'offre sont susceptibles de l'y attirer: soit il voudra suivre pendant un ou deux semestres, une ou deux lignes disciplinaires choisies entre les quatre (paysage, urbanisme, sauvegarde du patrimoine bâti, architecture et arts appliqués) présentes à Genève, soit il quittera Lausanne pour profiter d'une formation différente, débouchant sur un profil plus global d'architecte. Il s'agira évidemment d'étudiants plus motivés que d'autres et il n'y a donc pas lieu de s'attendre à des «migrations» massives. Autrement dit, les six semestres, proposés par le nouvel Institut d'architecture se devront d'être performants et attrayants et celui-ci devra à la fois offrir un enseignement de grande qualité et encourager la mobilité tant chez les étudiants que les enseignants.

M.S.: Il me semble que le défi à relever pour l'école de Genève est énorme. Il n'en reste pas moins que la démarche a bien des chances d'aboutir, si l'école parvient à s'imposer dans ses domaines de compétence comme un centre d'excellence sur le plan Suisse, ainsi que sur la scène internationale. Une ambition qui peut prendre corps grâce à l'apport de certains professeurs en place. Une réputation ne se construit toutefois pas en un jour et la question principale est de savoir si ces enseignants disposeront du temps nécessaire pour acquérir une telle audience. Car si dans ce laps de temps, le nombre d'étudiants devait accuser une tendance à la baisse, le problème pourrait devenir in-



*Projet d'atelier EPFL, 3^e année, 1993
«Un théâtre à La Chaux-de-Fonds»
Etudiante: A.-C. Schwab*



soluble: on se trouverait alors face à une situation où à un niveau d'enseignement croissant, correspondrait un mouvement de désertion des étudiants pour les cours en question. Force est en effet de constater qu'en règle générale, l'esprit d'aventure de l'étudiant n'est pas très développé et que la quête du diplôme passe avant toute autre considération sur la qualité de l'enseignement.

P.M.: Cela fait partie de ce partage que je qualifiais de «non équitable». En fait, il me semble nécessaire que l'Ecole d'architecture de Genève accède à un statut de faculté ou d'institut. Cela permettra en effet aux étudiants de cette école d'obtenir une équivalence à la fin du 2^e cycle. A défaut, ce serait une catastrophe pour l'Ecole, qui ne pourrait proposer un choix, dans le sens universitaire du terme, à ses étudiants et un mensonge envers ces derniers.

D'autre part, il ne faut pas que la notion de mobilité ne devienne génératrice de problèmes, en étant perçue comme une invite au tourisme universitaire. Le passage entre établissements pourrait se concevoir selon le modèle des échanges universitaires, tels qu'on les développe avec les Universités européennes. Et ce, pour autant que la nouvelle Ecole d'architecture de Genève présente un caractère didactique qui incite l'étudiant à se poser les questions suivantes: est-ce que je reste dans le cadre d'une formation générale d'architecte relativement complète, dans le genre de l'EPFL, ou vais-je m'orienter vers des spécialisations relevant par exemple de la gestion du territoire, auquel cas je m'inscris à l'Ecole de Genève. Face à cet énorme pari, nous allons tout mettre en œuvre pour préserver un équilibre entre les deux écoles, mais vous comprendrez sans peine que rien ne peut être tenu pour acquis dans l'imédiat.

IAS: *De plus en plus, on évoque la possibilité de ne plus trouver en Suisse que trois grandes écoles d'architecture: l'EPFZ en Suisse alémanique, l'EPFL-EAUG en Suisse romande et une future école tessinoise. Dans ce contexte, certains se demandent comment s'organiserait la coordination entre ces structures. Si l'on s'en tient en effet aux propos publiés ou entendus sur la création d'une école d'architecture au Tessin, le projet de M. Botta se présente comme un cas particulier. Je ne veux pas dire par là qu'il faille uniformiser les enseignements, mais, ne craignez-vous pas de vous trouver face à des conceptions très différentes du métier d'architecte? Autrement dit, que l'on débouche sur une espèce de guerre des écoles et des diplômes, et que cette confrontation ne rende encore plus difficile l'appréciation de ce métier. Avec, comme corollaire, le risque pour l'architecte de perdre sa crédibilité auprès du public?*

M.S.: Je connais bien le dossier de la mise en place de la future école tessinoise. Et je peux vous dire qu'elle sera semblable à la nôtre. Beaucoup de choses ont été écrites sur cette structure en formation et, pour ma part, je dirais que la plupart des propos tenus sont des déclarations sans fondement, puisque, comme on le pratique à Lausanne, cette école axera son enseignement sur les pôles de l'Histoire, du projet et de la construction. Par conséquent, celle-ci ne propose rien de vraiment original. Ce qui m'énerve dans les diverses interprétations que l'on a pu entendre, c'est qu'on la qualifie a priori d'école destinée aux élites. On laisse ainsi entendre que la crème des architectes sera formée au Tessin, tandis que Lausanne s'occupera des ingénieurs de la construction. Cela étant, j'aimerais que tout soit bien clair: je ne formule aucune opposition contre ce projet d'éco-

le, mais contre le traitement médiatique qui en a été fait, soit l'aspect promotionnel qui a été attribué à la formation de l'élite architecturale.

P.M.: Vous savez, il ne faut pas trop se bercer d'illusions: tout enseignement, ou école, s'appuie essentiellement sur les qualités des personnes qui en animent les structures. Vous pouvez imaginer les plans d'études les plus subtils, si vous ne disposez pas des enseignants compétents, tout cela ne sert strictement à rien. Et puis, en fin de compte, si l'on se trouve en face d'un enseignement qui se réfère à une sensibilité plus italienne ce peut être très intéressant. Car, n'oublions pas que notre pays présente trois sensibilités distinctes qui, toutes, permettent des échanges très riches d'enseignements. Et cela me semble représenter un aspect des plus intéressants.

En ce qui concerne, d'autre part, l'image de l'architecte, j'estime, que nous sommes en droit de nous interroger sur la nécessité de protéger la profession, même si cela suscite aujourd'hui des remous au sein de la SIA, puisque certains maîtres d'ouvrages ne veulent plus assumer leurs responsabilités de décideurs sur le plan culturel, ou même sur le plan social et économique, et font donc appel à des entreprises globales ou générales, qui ne prennent des architectes que pour s'assurer une caution pseudo-culturelle. Actuellement en effet – et bien que payant les travaux envisagés – de nombreux maîtres d'ouvrages ne s'en sentent guère responsables, alors que, influençant l'aspect économique de la construction, ils devraient logiquement assumer aussi leur part de responsabilités. Et si l'un d'eux veut choisir n'importe quel architecte, sans s'être assuré au préalable de ses compétences et de ses connaissances,

c'est en fin de compte sa propre responsabilité qu'il engage face à la société. Et il est bon que les maîtres d'ouvrage se trouvent confrontés à cela. L'image de l'architecte est liée à celle de son maître d'ouvrage: la qualité d'une œuvre émerge de cette rencontre, où les finalités culturelles et les compétences sont partagées, et cette question d'éthique ne cesse d'interroger notre école. D'autre part, les grands architectes ne sont pas forcément des universitaires.

R.M.: J'estime pour ma part, que le risque de perte de crédibilité de l'architecte auprès du public ne relève pas de différences de formation, mais du fait que le public ne reconnaît plus l'architecte comme l'interprète de ses besoins. Un architecte formé aux USA ou en Allemagne, ou encore en Italie n'est pas moins crédible auprès du public qu'un architecte formé au Japon ou à Zurich.

IAS: *En fait, ne pensez-vous pas que la restructuration engagée est bien modeste et que, en réalité, on a laissé échapper une occasion unique pour ouvrir un grand débat sur l'enseignement et la formation de l'architecte dans ce pays?*

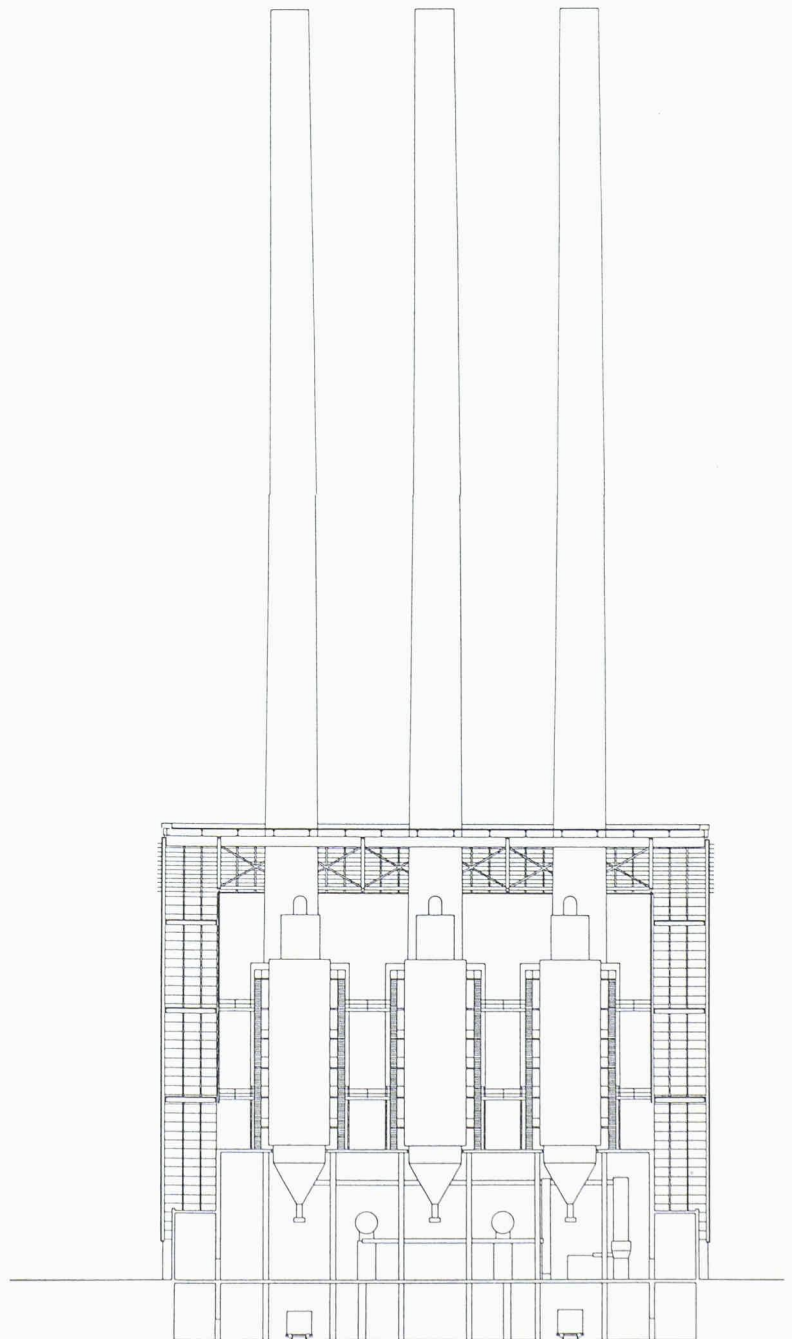
R.M.: Je ne pense pas que la restructuration engagée est «bien modeste» comme vous le dites, elle est au contraire ambitieuse. Dès que l'Institut sera devenu réalité, son existence même marquera le début d'un débat sur l'enseignement et la formation. N'oublions pas que pour débattre et se former, il faut d'abord exister.

P.M.: Vous savez, la société évolue beaucoup. Et, dans ce contexte, l'actuel monde scientifique prend de plus en plus conscience des problèmes de société, d'environnement et de bien d'autres éléments qui n'étaient pas encore à l'ordre du jour il y a dix ans. Le débat s'effectue au sein de l'École

Projet de diplôme d'architecte EPFL, 1993

«Une usine de triage et d'incinération de déchets à Bâle-Campagne»

Etudiant: T. Nissen



tout entière et même entre les universités et écoles européennes. Nous essayons de garder la sérénité nécessaire pour négocier ces profondes restructurations. Ainsi par exemple, l'image de l'ingénieur rivé à ses calculs n'est plus du tout actuelle; la volonté de changement est dans l'air, et ne croyez pas que l'EPFL ou encore l'EPFZ n'ont pas amorcé ce virage. Il est notamment intéressant de relever que l'enseignement de l'Histoire de l'art à Zurich a acquis le statut d'un enseignement scientifique au cours de ces dernières années. Tout cela pour vous dire que les choses changent et qu'elles évoluent très rapidement, évolution qu'il est vital de suivre pour notre insertion dans une société et un environnement en mutation. De ce point de vue, il est vain de croire que l'apanage d'une école puisse être de revendiquer une option plutôt qu'une autre.

IAS: *En Suisse, les écoles universitaires ou polytechniques dispensent une formation en architecture au même titre que les écoles d'ingénieurs. Comment situez-vous aujourd'hui ces diverses formations et comment imaginez-vous leur développement à venir?*

R.M.: Je pense qu'un changement est réel dès qu'il en entraîne d'autres. C'est notre rôle de rencontrer tous les autres formateurs à quelque niveau qu'ils se trouvent. Cela signifie qu'il faudra peut-être casser un système... qui est malheureusement resté en vigueur jusqu'à maintenant par notre faute, et en vertu de mauvaises habitudes qui règnent dans le monde de la formation.

P.M.: Vous posez une question touchant à un problème très vaste. La première étape en cause est en effet l'actuelle reconnaissance de la maturité: même si personne n'ose le dire franchement, on assiste aujourd'hui à une manifeste dépréciation de

la maturité. Et cela pose un grand point d'interrogation: dans sa formation, l'ingénieur doit-il prendre connaissance des différents phénomènes culturels contemporains – puisque l'on sait aujourd'hui que la science le mettra de plus en plus en situation de s'interroger sur ce type de phénomènes – alors que, d'un autre côté, certaines filières de formation tendent à évacuer ces mêmes préoccupations? Pour moi, il y a là un manque de clarté des intentions et c'est une question qui ne me semble absolument pas résolue. Puis, sur le plan scolaire, les ETS vont se transformer en HES, ce qui, pour des raisons économiques évidentes, pose la question du devenir de l'apprentissage. L'on sait bien aujourd'hui qu'il devient très difficile de trouver une place d'apprentissage, or dans ce contexte, il me semble que l'on contribue à diminuer encore la valeur de l'apprentissage. Ainsi, les filières «gymnasiales» et celle de l'apprentissage sont délaissées au profit d'une voie intermédiaire, les HES n'étant pas des établissements universitaires et ne devant plus constituer des écoles techniques spécifiques, comme on pourrait le souhaiter. Il y a une espèce de glissement des compétences, et les orientations entre les universités-EPF et les Hautes écoles spécialisées restent clairement à définir. Si ces dernières sont orientées vers le savoir-faire, la formation universitaire s'interroge sur la finalité de ce savoir-faire et ses enjeux socio-culturels.

IAS: *Comment interprétez-vous l'actuelle situation des Ecoles d'ingénieurs, étant donné que leur enseignement réserve une part de plus en plus large au développement du projet et tend ainsi à se rapprocher de la démarche universitaire?*

R.M.: Les Ecoles d'ingénieurs sont actuellement très sollicitées

par une grande réforme dans laquelle nous devons être présents. J'insiste sur le fait qu'une réforme n'est réelle que lorsqu'elle est large.

P.M.: Avant de répondre à cette question, il faut rappeler qu'il existe en Suisse, et en Allemagne, ce que j'appellerais la filière de l'apprentissage. Celle-ci existe depuis la fin du siècle passé et le début de ce siècle et elle a permis à la Suisse de mettre en évidence les capacités de ses techniciens, notamment dans le domaine de la microtechnique. Il faut en effet rappeler que ceux-ci acquéraient une grande partie de leurs connaissances et de leurs compétences par le biais de l'apprentissage, une solution que nous envions, l'Allemagne mise à part, une grande partie des pays européens. A commencer par la France, qui découvre aujourd'hui les vertus d'une telle filière, qui a, en somme, fait la force de la Suisse; or plutôt que de se voir amoindrie ou menacée de disparition, je trouve, au contraire, qu'elle devrait être renforcée.

Dans les écoles techniques, on assiste aujourd'hui à une dérive de l'enseignement qui fait partie d'une démarche programmée, car cet enseignement s'insère dans une suite logique: on commence par l'apprentissage, puis on accède à une école technique pour terminer à l'Université. Or le cursus d'une école technique intéresse tous ceux qui se sentent plus proches d'un développement pratique des choses et il me semble important de conserver la qualité de cette filière avec ses performances techniques.

IAS: *En règle générale, on estime qu'une école dispense une formation qui s'inscrit dans la perspective d'une pratique professionnelle. Dans ce contexte, comment envisagez-vous l'insertion du futur diplômé de vos*

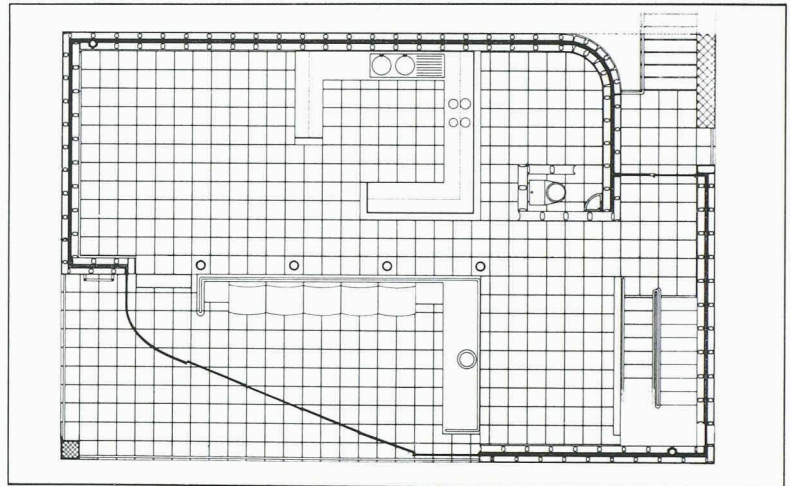
écoles, ou de votre école, dans le marché du travail. Ou encore, quelle réponse apportez-vous aux critiques des milieux professionnels qui voient, dans la formation des architectes, des lacunes importantes? C'est le cas, par exemple, pour le domaine de la construction, mais ce n'est pas forcément pour les diplômés des écoles d'ingénieurs.

R.M.: La critique des milieux professionnels sur la formation des architectes, comme pour n'importe quelle autre profession, est vieille comme l'école. Elle n'existait évidemment pas à une époque où tout se passait dans un atelier entre maître et apprentis. On ne veut pas considérer l'école comme un service offert à la collectivité avec tous les risques que cela comporte. Or penser que chaque étudiant d'une école sera un jour un grand architecte est une naïveté vieille comme le monde. De tous les assistants de Leonardo da Vinci nous connaissons à peine le nom et parfois même pas cela. Et pourtant, quel maître et quelle école!

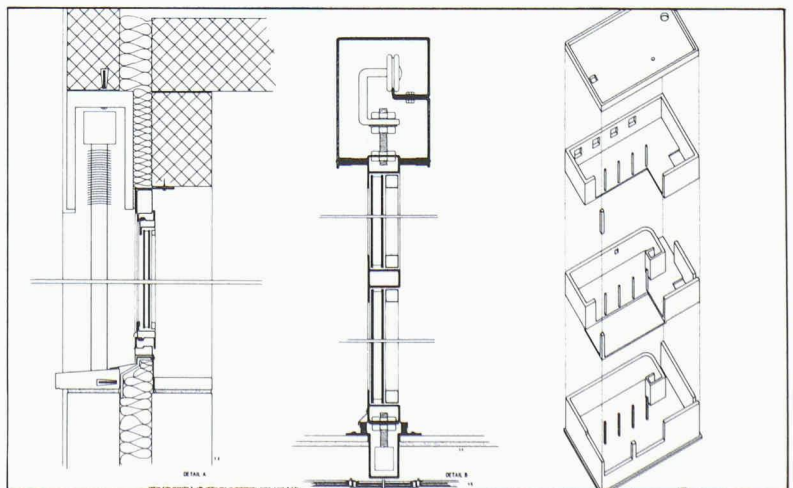
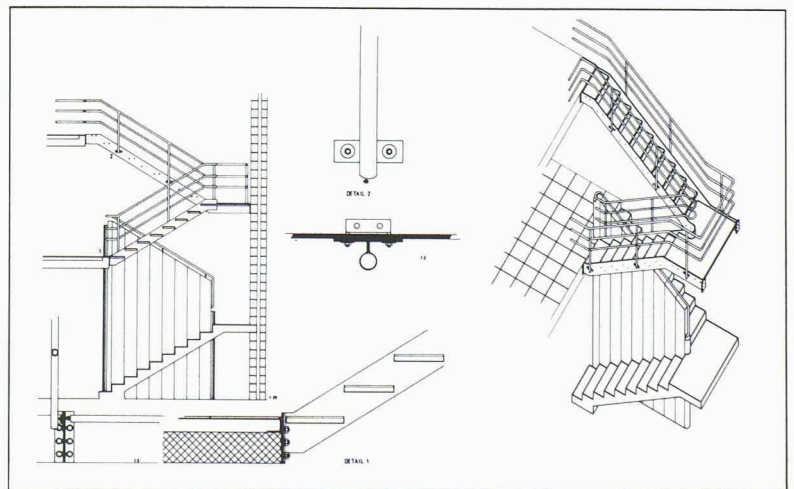
Je me demande comment nous pouvons parler de construction lorsque, a priori, il a été décidé que la formation des architectes en Suisse, les dures charges de la construction, et donc les responsabilités du calcul, sont l'affaire d'autres spécialistes.

Dans les années vingt, les premières facultés d'architecture européennes étaient formées avec le meilleur des facultés humanistiques et des écoles techniques. Ainsi, les filières de l'architecture étaient les plus dures et les plus complexes. Il faudra peut-être revoir ces moments de formation et examiner si la simplification successive a été réellement profitable.

P.M.: Pour notre part, nous avons toujours voulu favoriser la venue des bons professionnels dans nos écoles. Nous cher-



Projet d'atelier EPFL 2^e -3^e année, 1983-1984
«Edification d'une maison familiale dans un site naturel»
Etudiant: S. Link



chons à équilibrer les apports des professeurs universitaires avec ceux des milieux professionnels. Et, en règle générale, ces professionnels sont également de bons pédagogues, car ils savent faire partager leurs passions et leurs désirs. Et puis, n'oubliez pas que les milieux professionnels ont un certain intérêt à dénigrer l'école qui est proche de leur domicile: s'ils commencent en effet à affirmer que cette école est la meilleure d'Europe, ils savent que cela entraînerait une inflation des prétentions salariales. Et je dirais même que cela est de bonne guerre. Vous savez, je peux vous apporter la preuve que les professionnels qui crient le plus fort sont souvent ceux qui viennent chercher dans nos écoles les meilleurs étudiants, le problème étant seulement de savoir à quel prix. Il faut bien discerner les types de critiques émises par le monde professionnel: elles émanent le plus souvent du patronat ou du pouvoir qui cherche à maintenir des privilèges face à une génération montante. Par ailleurs, ce même monde est en pleine mutation et le profil de l'architecte se transforme dans la diversité professionnelle. L'Université a deux devoirs face à cette évolution: en comprendre les origines, analyser ses finalités et les critiquer, puis, proposer des modèles permettant aux futurs étudiants de s'insérer dans la société en leur offrant le plus de choix possibles. L'actuelle réforme de notre plan d'études y contribue quant au choix des connaissances, aux méthodes d'investigation et aux moyens didactiques.

IAS: *De plus en plus, notre profession est l'objet de controverses et elle est confrontée à la concurrence d'entreprises qui remettent en doute sa légitimité dans le domaine de la construction. C'est une situation délicate qui incite les architectes et les*

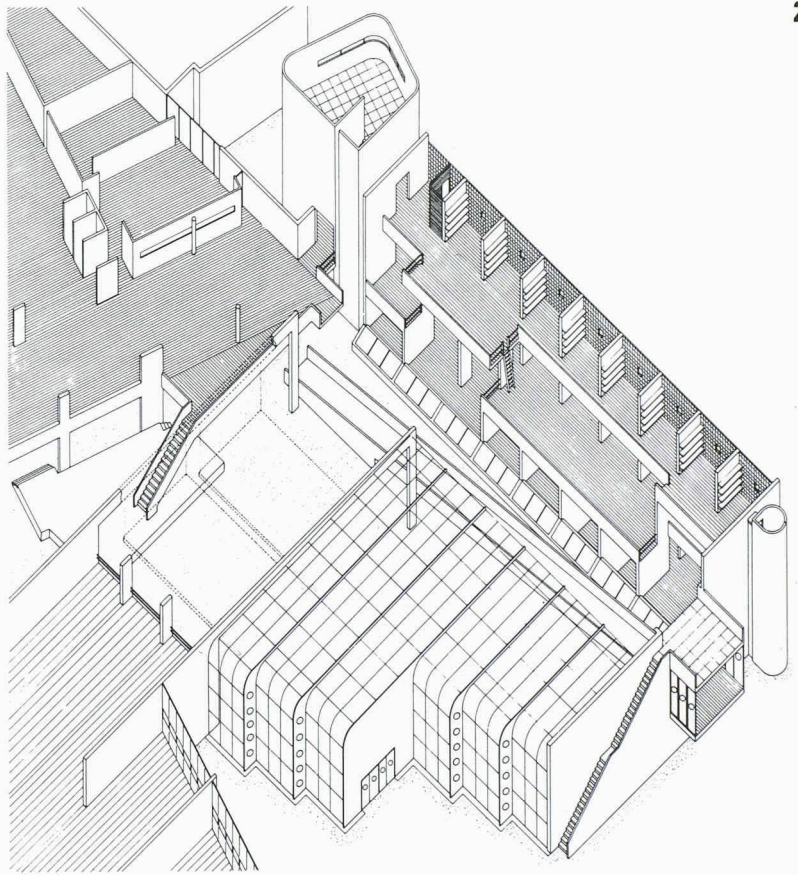
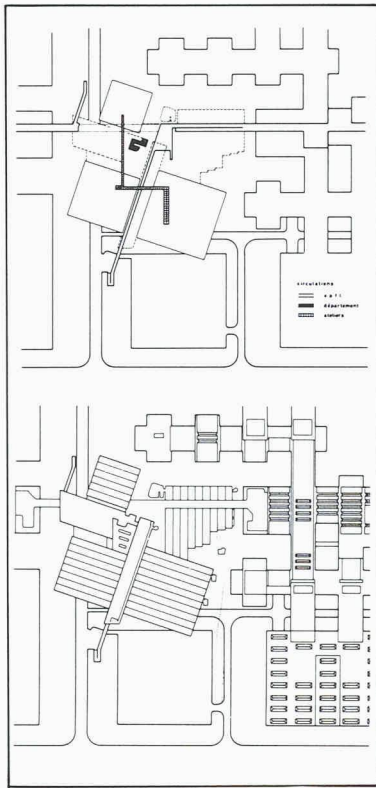
ingénieurs à se regrouper et à former des groupes d'études pluridisciplinaires. Une telle approche peut-elle avoir des conséquences sur l'appréciation des problèmes de l'architecte? Et, si tel est le cas, cette démarche peut-elle avoir une influence sur l'enseignement de l'architecture?

R.M.: C'est vrai que les architectes et les ingénieurs se regroupent pour faire face à la concurrence des entreprises. Je n'y vois rien de dramatique, je pense même que cette pluridisciplinarité devrait encore s'élargir. C'est la raison pour laquelle, je pense que notre Institut est un magnifique défi, parce qu'il s'insère dans une situation historique concrète, appelant des réformes larges qu'il s'agit d'entreprendre avec intelligence, enthousiasme et, surtout, beaucoup moins de dramatisation.

P.M.: Votre question me semble recouvrir deux évolutions différentes. La première reflète un souci de recherche de précision ou une volonté de développer des connaissances pour servir l'architecture. C'est donc une démarche qui vise à acquérir toute une série de connaissances que l'architecte doit apprendre à coordonner au bénéfice de l'œuvre. L'autre approche cache en fait une attitude beaucoup plus sournoise, car participant d'une espèce de division du travail et de diverses revendications économiques. Ces pratiques relèvent des entreprises intégrales qui menacent le statut d'indépendant de nos professions, puisqu'elles intègrent l'architecte en vertu d'une dépendance d'ordre salarial. Dans ce contexte, il est préférable que ces structures emploient des architectes qui ont été formés chez nous. Cela dit, il faut être attentifs aux raisons qui amènent ces réunions. Car il faut absolument revendiquer et

sauvegarder le territoire de l'architecte indépendant, tant pour ce qui touche, d'une part, aux finalités culturelles du développement du domaine bâti et, d'autre part, aux intérêts du maître de l'ouvrage vis-à-vis de la production. Cela me semble fondamental et tout architecte, qu'il soit employé d'une entreprise intégrale ou non, devrait constamment se référer à une éthique de recherche de la qualité en donnant une réponse au problème posé par le programme. Cela est déterminant. Bien sûr, tous ces éléments font la spécificité de l'architecte. Quant aux tâches qui exigent la réunion de plusieurs spécialistes – et qui se trouvent à tous les échelons du processus de construction – un enseignement ad hoc y répond afin d'orienter les étudiants vers des problèmes de méthodologie et de recherche: c'est ce que nous appelons les Unités d'enseignements.

M.S.: L'intention inscrite dans notre plan d'études est claire puisque, jusqu'à l'obtention du diplôme, nous donnons à nos étudiants une formation qui demeure très générale. On ne cherche pas à les orienter ou à leur donner une spécialisation particulière, mais veillons à tout moment à conserver une formation de type humaniste. Et dans les Unités d'enseignements, nous tentons de faire comprendre aux étudiants comment est mené un travail en équipe. Aussi, dans les équipes pluridisciplinaires dont vous parlez, l'architecte est en tous temps un chef d'orchestre, mais pas un spécialiste du sanitaire ou de l'électricité. Notre conviction réside donc dans cette formation très large à laquelle nous aspirons. Enfin, la spécialisation relève du 3^e cycle, qui est de plus en plus appelé à devenir un complément indispensable à la formation généraliste du 2^e cycle.



Projet de diplôme d'architecte EPFL,
1979
«Une école d'architecture à Ecublens»
Etudiant: M. Collomb

